

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes »

## Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

## SESSION DES 19 et 20 décembre 2024

### AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE :  / AP :  / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

### Nom et numéro du rapport :

**J400 - Investir dans l'avenir, en éclairant les choix  
d'orientation tout au long de la vie**

Depuis de nombreuses années, la Région soutient l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) des Pays de la Loire qui rassemble 25 adhérents gérant, sur les 5 départements, des résidences et services Habitat Jeunes (FJT) pour son action d'accompagnement des jeunes et leur insertion sociale et professionnelle par l'habitat. Ce sont ainsi près de 10 000 jeunes, de 16 à 30 ans en situation de mobilité sociale et professionnelle, qui sont accueillis, accompagnés et logés chaque année en Pays de la Loire.

Afin de permettre aux jeunes d'avoir accès à un logement, et par conséquent, de lutter contre les freins à l'emploi, nous suggérons d'inscrire au budget primitif 2025 la délibération suivante :

### Délibéré : Dans le paragraphe 3. Le Fonds social d'urgence

#### De supprimer

DE NE PAS DONNER SUITE aux demandes de subventions concernant le logement des jeunes et les cordées de la réussite en raison des décisions budgétaires.

#### D'ajouter :

Je vous propose de reconduire pour une nouvelle année notre partenariat avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes des Pays de la Loire afin de soutenir en 2025 la mise en œuvre de ces différentes actions, d'attribuer une subvention de 135 000 euros à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes des Pays de la Loire, au titre de l'année 2025.

Sabine Lalande  
Conseillère régionale  
du groupe L'écologie ensemble



Mélanie Cosnier  
Conseillère régionale  
du groupe L'écologie ensemble

